

Annexe 8 / Fiche résumé échantillonnage, prélèvement et analyse du plomb dans les sols

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer l'exposition directe à de la terre sur les lieux de jeux ▪ Rechercher la présence d'un site pollué auquel l'enfant n'a pas accès mais qui peut être une source indirecte d'exposition au plomb via les poussières
Échantillonnage	<p>Pour évaluer l'exposition directe à de la terre sur les lieux de jeux : identifier précisément ces lieux de jeux par le questionnaire aux parents, ainsi que la fréquence de la présence de l'enfant sur ces lieux. On recherchera préférentiellement les lieux où la terre est nue ou peu couverte, le contact avec de la terre sur une pelouse ayant un fort coefficient de couverture végétale étant très limité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au domicile : zone particulière où l'enfant joue dans le jardin, d'allées désherbées, d'un bac à sable, éventuellement d'un potager si l'enfant y a accès. ▪ Hors domicile, il peut s'agir d'allées, aires de jeu et bacs à sable de jardins publics, ou bien de la cour de l'école. <p>Pour rechercher la présence d'une terre polluée auquel l'enfant n'a pas accès mais qui peut être une source indirecte d'exposition au plomb (via les poussières ou les végétaux autoproduits), on peut être amené à échantillonner :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des sols nus ou fréquemment nus situés à proximité de l'habitation (sols agricoles, friche industrielle...), ▪ ou un potager. <p>On définira ainsi différentes zones à caractériser, dont on considèrera qu'elles présentent une certaine homogénéité (pelouse, potager, allée, bac à sable...).</p>
Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Norme NF X 61-620 Qualité du Sol – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués ▪ Sur chaque zone réaliser un échantillon composite ▪ Le nombre d'échantillons élémentaires constituant l'échantillon composite peut être variable selon la surface et l'hétérogénéité de la zone à échantillonner. ▪ Pour les sols non régulièrement remaniés les prélèvements seront faits en surface (couche 0-3 cm). Pour les potagers et sols agricoles qui sont régulièrement remaniés, le prélèvement sera fait sur la couche 0-20 cm
Méthode d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les lignes directrices pour le prétraitement de l'échantillon : norme NF EN 16179 ▪ La procédure de mise en solution de l'échantillon : norme NF EN 16174 Mise en solution à l'eau régale ▪ La méthode d'analyse est laissée à l'appréciation du laboratoire, à condition qu'elle soit normalisée et respecte les exigences de performance. Une limite de quantification de l'ordre de 10 mg/kg de matière sèche est généralement utilisée.
Valeur de référence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Haut Conseil de la santé publique a également proposé des valeurs de contamination des milieux devant conduire à un dépistage du saturnisme infantile (300mg/kg). ▪ Cette valeur ne doit donc être interprétée, ni comme des niveaux garantissant l'absence d'exposition si elle est respectée, ni comme une valeur dont le dépassement justifierait à lui seul une action sur le milieu pour y réduire la concentration de plomb.